

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>		<b>PROCES-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF</b>	N° Pièce <b>01</b>	N° Feuillet <b>1 / 1</b>
Compagnie de				
Unité <b>B.T</b>				
Code unité	Procès-Verbal <b>71 / 2002</b>			

NATURE – REFERENCES

Objet : **TEMOIGNAGE VISUEL DUN OBJET VOLANT NON IDENTIFIE.**

Référence : C.M. n° 32600 DEF/Gend/O.E./D.O.Rens du 08 novembre 1985.

Nous soussigné **J** **T** gendarme,  
 Affecté à la compagnie de en résidence à  
 Assisté de **J** **B**, gendarme-adjoint, de notre unité.

Rapportons les opérations suivantes.

Le dimanche 20 janvier 2002, à 10h30, se présente au bureau de notre unité monsieur **L**  
**D** demeurant à . Il désire signaler aux autorités que la veille il a été témoin d'un  
 phénomène aérospatial non identifié.

Nous rendons compte de la situation à notre commandant de brigade.

Nous procédons immédiatement au recueil du témoignage de monsieur **L** **D**  
 Les faits se sont produits le samedi 19 janvier 2002 vers 17h45, à hauteur de  
 alors que le témoin circulait sur l'autoroute A en direction de , (Cf. audition pièce n° 02).

DESTINATAIRES		CLOTURE	TRANSMISSION
1	Monsieur le Préfet pour le département	22 JAN 2002	
1	Général, commandant la région aérienne		
2	DGGN – Bureau Défense Opération – Sous Direction des Opérations – Bureau Renseignement Situation		
1	Aux archives de la BT		

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>		<b>PROCES-VERBAL D'AUDITION</b>		
Compagnie ou Escadron CIE.GD.				
Unité BT.	Procès-Verbal 71/2002		N° Pièce 02	N° Feuille 1

Nous soussigné T J , Gendarme, APJ, en résidence à la brigade de

Assisté du Gendarme Adjoint B J , APJA, en résidence à la brigade de

Vu les articles 20 à 21-1 et 75 à 78 du code de Procédure Pénal.

Rapportons les opérations suivantes.

Nous trouvant au bureau de notre unité à , entendons :

L D né le à

Demeurant

Marié, de NF

Profession : directeur de société

qui déclare le 20 janvier 2002 à 10 heures 30 :

«Je me présente ce jour au bureau de votre unité pour vous expliquer les faits suivants.

Hier, le samedi 19 janvier 2002 vers 17heures 45 environ, nous circulions avec ma femme et mon fils à bord de mon véhicule sur l'autoroute A en direction de . A la hauteur de la station service de située entre les deux sorties de

Nous avons été témoin d'un phénomène inhabituel juste avant la tombée de la nuit. Le soleil était déjà couché, mais il ne faisait pas encore nuit, devant nous le ciel était complètement dégagé, mais à l'Ouest, une grosse masse nuageuse recouvrait le massif central. Le vent était moyennement fort venant du Nord, comme j'avais pu le constater grâce aux éoliennes de

Dans le ciel, se déplaçant d'Est en Ouest à une très grande vitesse, nous avons aperçu à environ 20° ou 30° de l'horizontale, une masse lumineuse qui a ensuite disparue dans la masse nuageuse qui recouvrait le massif central. La caractéristique principale et très inhabituelle de ce que ma femme et moi avons vu, réside dans la couleur de l'espèce de traînée lumineuse laissée par cet objet : cette couleur était vert fluorescent, proche d'un vert pomme. Nous avons aperçu cet Objet Non Identifié pendant une seconde environ.

Cet objet là, ne ressemblait en rien à un quelconque objet volant connu : Avion, hélicoptère U.L.M... , le meilleur rapprochement que nous puissions faire serait peut être avec une énorme étoile filante, mais le problème est qu'il faisait encore jour (les étoiles filantes ne sont pas visibles le jour) et que la traînée lumineuse était vert fluorescent. Nous n'avons pas pu identifier la forme de l'objet qui précédait la traînée lumineuse.

A le 20/01/2002 à 11 heures

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. »

La personne entendue

L'A.P.J

L'APJA



DIRECTION DE L'EXPLOITATION  
ET DE L'ETABLISSEMENT  
SOUS-DIRECTION EXPLOITATION  
DES SYSTEMES OPERATIONNELS  
DIVISION EXPLOITATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

**SEPRA**

le 12 juin 2002  
DEE/EO/ST/SEPRA N° 02-019

**BRIGADE TERRITORIALE DE  
GENDARMERIE**

V/Réf. : P.V. N° 71/2002

Objet : Accusé Réception du Procès Verbal sus-référencé

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre envoi cité en référence et pour la qualité des informations transmises par vos services et vous demandons de bien vouloir nous excuser d'en accuser réception tardivement.

Ces informations seront étudiées attentivement par le SEPRA ; elles seront ensuite intégrées dans la base de données et nous permettront l'établissement de statistiques.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés d'une éventuelle suite que nous pourrions donner à certains procès verbaux, dans la mesure où ils présenteraient un intérêt d'étude ultérieure.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Responsable du SEPRA,